

**Hôpital
du Jura**

Rapport d'activité 2006

IMPRESSUM

- Editeur** Hôpital du Jura
- Réalisation** Département projets et qualité
- Collaboration** Pierre Montavon (photos)
Yves Juillerat (graphisme)
Jean-Claude Henet (conception)
- Impression** Imprimerie du Démocrate, Delémont
Juin 2007 / 1100 exemplaires
- Adresse** Les commandes et les réactions concernant ce rapport d'activité sont à adresser à :
Hôpital du Jura
Route de l'Hôpital 9
2900 Porrentruy
Tél. : 032 465 63 62
Mail : suzanne.lerch@h-ju.ch

SOMMAIRE

4	Chaque patient au bon endroit – le défi du multisite
6	Lorsque les efforts réalisés portent leurs fruits
10	L'Hôpital du Jura - un centre de formation diversifié
12	Développements médicaux et pistes pour l'avenir
16	Réagir, corriger, décider... et savoir le dire
18	De la diversité des projets et de la limitation des ressources
20	D'un plan hospitalier à l'autre en visant l'amélioration continue
24	L'Hôpital du Jura en un coup d'oeil
26	Comptes bénéficiaires et situation financière assainie – un nouveau départ est donné
30	Compte de profits et pertes
31	Bilan au 31 décembre 2006
32	Annexe au compte et au bilan
35	Rapport de l'organe de contrôle



CHAQUE PATIENT AU BON ENDROIT : LE DÉFI DU MULTISITE

« Toute société ou institution qui craint les réformes ou se replie sur ses acquis, subit les changements plus vite qu'elle ne le décide » Fort de cet adage, l'Hôpital du Jura met en place et propose des réorganisations pour se renforcer en poursuivant son objectif de compter comme référence hospitalière dans l'arc jurassien. La qualité et la sécurité de la prise en charge des patients et des résidents déterminent les réflexions et l'action de l'H-JU.

Les nombreuses réalisations effectuées durant ces quatre dernières années démontrent la ferme volonté du Conseil d'administration et de la Direction de l'Hôpital du Jura de renforcer la position de l'H-JU et d'assurer durablement son avenir. Ce défi nécessite d'étendre le champ de vision, d'apprécier régulièrement la situation et de prendre les mesures qui s'imposent. C'est une tâche permanente et de longue haleine, rendue difficile par la complexité et l'évolution rapide du domaine hospitalier, à quoi s'ajoute une composante émotionnelle non négligeable.

Différencier pour se renforcer

En conjuguant compétences humaines et équipements performants, l'H-JU offre une vaste gamme de prestations de qualité pour les patients et les résidents. Il favorise l'emploi à haute valeur ajoutée dans le canton du Jura et les régions voisines. L'H-JU veut être attractif pour des professionnels compétents et ambitieux. Un cadre de réorganisation est nécessaire, dans le sens de différencier toujours davan-

tage les missions de chaque site. Il est en effet primordial que les médecins, le personnel soignant et autres professionnels spécialisés exercent suffisamment leurs compétences, dans le meilleur environnement possible et sans se disperser. La qualité et la sécurité impliquent la spécialisation des sites de l'H-JU. Plutôt que la proximité à tout prix, il est plus important que chaque patient soit pris en charge au bon endroit, où le personnel est compétent pour traiter le problème présenté, en offrant les meilleurs soins possibles, en qualité et en sécurité. De plus, à l'échelle de notre canton, un regroupement des forces et des compétences est plutôt porteur d'économies, contrairement à une dispersion des moyens.

Si l'Hôpital du Jura ne peut mettre en place une structure différenciée entre ses sites, qui corresponde aux valeurs de qualité et de sécurité, ce sont les patients qui se déplaceront pour chercher ces valeurs à l'extérieur des frontières cantonales, voire nationales. L'H-JU se doit de développer une communication toujours plus soutenue pour informer les milieux politi-

ques, la population, les professionnels de la santé et les patients des enjeux. Il est primordial que la population connaisse les valeurs et les défis de l'H-JU pour qu'elle puisse lui accorder sa confiance et son soutien dans un esprit de partenariat et d'intérêt réciproque.

Enjeux économiques

Avec ses 1600 collaborateurs, représentant 1170 emplois à plein temps (EPT) et des charges salariales d'environ 100 millions de francs, et un budget global approchant les 150 millions de francs, l'Hôpital du Jura est un acteur économique de poids dans notre canton. La nécessité de rénovations, d'entretiens, de remplacements et, dans certains cas, de ratrapages en matière d'infrastructure est indéniable. Le coût de ces investissements a dépassé la somme de 10 millions de francs ces quatre dernières années. L'effort d'investissement sera encore accentué. Les travaux touchant la construction et les installations constituent aussi des opportunités importantes pour les entreprises jurassiennes, lesquelles sont des partenaires prioritaires pour l'H-JU. Aussi, nous privilégions chaque fois que nous le pouvons les entreprises de services, les artisans et commerçants régionaux.

Nous sommes conscients du poids financier important que représente l'Hôpital du Jura pour les contribuables jurassiens. En échange, nous assurons la population que nous mettons tout en œuvre pour offrir aux patients et ré-

sidants la structure hospitalière et les soins les plus adéquats. En application du principe « gagnant-gagnant ».

Appui politique

Le Conseil d'administration a particulièrement apprécié les décisions du Parlement du 13 décembre 2006 relatives aux modifications législatives qui ont entraîné la prise en charge du découvert de l'H-JU de 3.9 millions de francs.

Situation financière positive

L'activité hospitalière a été intense, en particulier durant les deux derniers trimestres, ce qui a largement contribué au bouclage positif de l'exercice, avec un bénéfice net opérationnel de 1 194 000 francs, après amortissements de 1 361 000 francs, sans compter des produits extraordinaires hors exploitation de 408 000 francs ainsi qu'un bénéfice des activités auxiliaires de 135 000 francs. Ce résultat positif, le premier de l'existence de l'Hôpital du Jura, est la conséquence d'efforts soutenus de maîtrise des coûts et d'une intense activité. Suite aux décisions parlementaires et au bon résultat de l'exercice, le bilan a aussi été assaini.

Engagement de tous

Les résultats positifs n'auraient pas pu être obtenus sans l'engagement déterminé de l'ensemble du personnel, qui s'investit pour assurer des prestations de qualité aux patients et aux

résidents. Le Conseil d'administration adresse sa reconnaissance et ses vifs remerciements à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs.

Le Conseil d'administration exprime sa gratitude à Monsieur le Ministre Claude Hêche pour son engagement en faveur de l'Hôpital du Jura durant les douze années passées à la tête du Département de la santé, de la Police et des Affaires sociales. Notre reconnaissance s'adresse également aux collaboratrices et collaborateurs du Service de la santé pour leur engagement à l'égard de l'H-JU.

Le Conseil d'administration se réjouit de collaborer avec Monsieur le Ministre Philippe Receveur, le nouveau Chef du département en charge des affaires de la santé. Il est convaincu qu'il pourra poursuivre, avec son appui, celui du Gouvernement et celui du Parlement, les réformes souhaitées pour faire face aux défis qui attendent l'H-JU.

Enfin, le Conseil d'administration adresse ses remerciements aux médecins praticiens, aux acteurs de la santé ainsi qu'à toute la population jurassienne pour la confiance témoignée.

« Les nombreuses réalisations effectuées durant ces quatre dernières années démontrent la ferme volonté du Conseil d'administration et de la Direction de l'Hôpital du Jura de renforcer la position de l'H-JU et d'assurer durablement son avenir. »



LORSQUE LES EFFORTS RÉALISÉS PORTENT LEURS FRUITS

Après de nombreux efforts entrepris pour améliorer son fonctionnement, l'Hôpital du Jura voit ceux-ci récompensés par un résultat financier encourageant. Celui-ci est le fruit d'une rigueur dans la gestion de l'activité quotidienne complétée par des décisions ayant des impacts positifs sur le moyen et le long terme.

Réorganiser pour se renforcer

Depuis plusieurs années, l'Hôpital du Jura a entrepris de nombreuses actions visant, d'une part, à répartir les différentes prestations entre les sites hospitaliers et, d'autre part, à améliorer son fonctionnement. Ces différentes démarches ont été parfois complexes, impliquant aussi les autorités politiques compétentes en matière de planification hospitalière, et parfois plus sectorielles et plus simples à mettre en œuvre.

Plusieurs réformes devront cependant encore être entreprises si l'Hôpital du Jura veut atteindre son objectif, à savoir devenir un hôpital de référence de soins aigus dans l'arc jurassien. Sa pérennité en dépend et la Direction peut s'appuyer avec confiance sur le corps médical, les cadres et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour mener à terme les projets en cours.

Des regroupements bénéfiques

Parmi les réorganisations entreprises récemment, la plus marquante fut la centralisation du service de pédiatrie sur le site de Delémont à fin octobre 2006. Les réactions relatives à la prise en charge des enfants par le service des urgences à Porrentruy ont démontré la sensibilité et l'émotion qui ont entouré cette étape importante. Préparée par une campagne d'information en Ajoie et dans le Clos-du-Doubs, la population a bien intégré cette réorganisation dans ses attitudes touchant les soins aux enfants.

Afin de contrecarrer la diminution des taux d'occupation, en particulier dans le secteur de la chirurgie, la Direction a décidé de fermer une unité de soins sur le site de Delémont dès l'été 2006. Cette opération a permis de réduire les charges d'exploitation sans impact significatif sur l'activité stationnaire. La chirurgie est un secteur qui connaît encore un développement de l'hospitalisation de jour.

De plus, le secteur de la rééducation et de la réadaptation a été partiellement regroupé sur le site de Porren-





« Après avoir passé par plusieurs années de déficit, l'Hôpital du Jura peut enfin récolter les fruits des mesures entreprises au cours des dernières années. »

truy, ne laissant à Delémont que 8 lits de rééducation à partir du mois de novembre.

Ces différentes mesures ont contribué au retour à l'équilibre financier tout en gardant une activité constante, voire augmentée dans certains secteurs.

Evolution financière encourageante

Après avoir passé par plusieurs années de déficit, l'Hôpital du Jura peut enfin récolter les fruits des mesures entreprises au cours des dernières années. A ce titre, le résultat positif de 2006 est particulièrement encourageant, dans un contexte de pression financière permanente. En effet, l'Etat, a maintenu la pression afin que l'Hôpital du Jura entreprenne toutes les démarches permettant de réduire les charges d'exploitation.

Concrétisation de dossiers importants

Plusieurs dossiers importants ont été concrétisés en 2006, suite aux démarches entreprises au cours des trois années précédentes. Sans être exhaustif, revenons sur celles-ci.

De nouveaux contrats pour les médecins-chefs et les cadres supérieurs. Une convention collective de travail a été conclue avec les médecins-chefs, instaurant ainsi une relation de partenariat stable entre ces derniers et

leur employeur, l'Hôpital du Jura. De même, les cadres supérieurs bénéficient désormais d'un contrat de travail basé sur des règles modernes du management.

Nombreuses réalisations architecturales, représentant un investissement de plus de neuf millions de francs sur les trois dernières années, notamment :

- aménagement des locaux pour le service des finances et celui de la facturation à Porrentruy.
- rénovation de la toiture et d'une façade du bâtiment du personnel à Porrentruy ;
- rénovation des façades et le remplacement des fenêtres du bâtiment principal de Porrentruy ;
- remplacement des installations de traitement d'eau et l'agrandissement des locaux du service d'hémodialyse à Porrentruy ainsi que la création d'une antenne à Delémont :
- rénovation et agrandissement des locaux de l'unité d'oncologie à Delémont :
- agrandissement des locaux de consultation pour le service de pédiatrie à Delémont afin de répondre aux besoins liés à la centralisation de la pédiatrie :
- acquisition de bâtiments modulaires pour les consultations des pédiatres sur le site de Delémont :
- aménagement de la maternité dans le cadre de l'assainissement de l'ancien bâtiment datant de 1935 et de la centralisation de ce service sur le site de Delémont.

Accent porté sur des équipements médicaux, notamment sur l'imagerie médicale, avec l'acquisition d'un IRM, ainsi que d'un module spécifique pour la cardiologie, et le remplacement du scanner par un équipement de dernière génération. Relevons également l'effort important porté sur le renouvellement et l'harmonisation complets des appareils d'anesthésiologie pour un montant de près de un million de francs, ceci dans le but d'améliorer la sécurité des patients.

Renforcement des collaborations avec d'autres établissements, en particulier avec l'Hôpital universitaire de Bâle, par exemple dans le domaine de l'hémodialyse. Les domaines de collaboration avec l'Hôpital du Jura bernois sont divers et nombreux. Ils touchent l'oncologie, la pédiatrie, les soins intensifs et les achats pour ne citer que quelques exemples.



L'HÔPITAL DU JURA : UN CENTRE DE FORMATION DIVERSIFIÉ

Le Département des ressources humaines développe depuis trois ans, un nouveau concept de formation. Ce concept consiste à offrir à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'Hôpital du Jura l'accès à la formation continue et à encourager des projets permettant un développement professionnel.

Indispensable formation continue

A l'Hôpital du Jura, la formation continue est une exigence vitale : le développement de nouvelles prestations, la satisfaction au travail, l'amélioration de la qualité et de la sécurité, notamment, en dépendent. Que ce soit en théorie ou en pratique, à partir de situations vécues, les professionnels doivent sans cesse acquérir de nouvelles connaissances et de nouveaux savoir-faire. Les innovations peuvent certes être déstabilisantes, mais en même temps elles apportent un autre regard et elles enrichissent les compétences. Nous sommes attentifs que chacun ait accès à cet enrichissement, quelle que soit sa fonction.

Les besoins de formation sont identifiés chaque année, aboutissant à un programme annuel H-JU de cours internes et externes. L'ensemble de ces cours est organisé et coordonné par le service de la formation, rattaché au Département des ressources humaines.

28 400 heures de cours

En 2006, ce sont quelque 28 400 heures de cours qui ont été suivies par le personnel de l'H-JU. Cela équivaut à quinze postes de travail à plein temps, libérés à cet effet.

Des coûts de 520 000 francs sont imputables à l'organisation des cours, aux salaires des enseignants externes et autres frais de cours. Ajoutés à l'équivalent des quinze postes de travail c'est un montant de l'ordre de deux millions de francs, soit 2.1 % des charges salariales, que l'H-JU investit chaque année pour que ses collaboratrices et collaborateurs puissent acquérir de nouvelles compétences et ainsi rester au niveau exigé par leurs fonctions.

Lieu de stage apprécié

L'Hôpital du Jura participe aussi à la formation de base de plusieurs professions de la santé. En collaboration étroite avec la Haute Ecole Santé-Sociale de la Suisse Occidentale (HES-SO), l'H-JU a accueilli 120 stagiaires en 2006 touchant les formations d'infirmière, de physiothérapeute, d'ergothérapeute, de sage-femme, de diététicienne et de technicienne en radiologie. Près de cent stages ont été organisés en relation avec d'autres écoles professionnelles, concernant la formation d'assistante en soins et santé communautaire (ASSC), d'accompagnateur socio-éducatif (ASE), d'éducateur de l'enfance, d'aide-familiale, d'ambulancier, de technicien en salle d'opération.

Une trentaine de places d'apprentissage

L'offre de l'H-JU s'étend également aux places d'apprentissage pour les métiers tels que employé de commerce, cuisinier, gestionnaire en logistique, technicien en biologie médicale, informaticien, gestionnaire en intendance. Au total, l'H-JU offre 33 places d'apprentissage aux jeunes jurassiens. En collaboration avec d'autres entreprises du canton, nous proposons aussi des stages interentreprises sous la forme d'échanges entre apprenants, pour leur faire découvrir d'autres facettes de leur futur métier.

La responsabilité et l'engagement des maîtres d'apprentissage sont devenus plus importants. Concernant l'apprentissage d'employé de commerce, par exemple, nous assumons, en collaboration avec les centres professionnels, des tâches pédagogiques et l'organisation, le suivi et l'évaluation de travaux écrits pour les apprenants. Ce nouveau concept est en voie de généralisation aux autres professions, ce qui demandera une plus grande implication des maîtres d'apprentissage, concrètement des professionnels de l'H-JU.

Lieu de spécialisation médicale

Le Département médical occupe une place importante dans la mission formatrice de l'H-JU. Les médecins cadres supervisent en permanence les quelque cinquante internes, organisent des colloques théoriques et des cours pratiques pour que leur période de travail à l'H-JU (généralement une à deux années) soit validée pour l'ob-

tention d'un titre de spécialiste FMH. Des étudiants en médecine sont également accueillis à l'H-JU pour des cours cliniques.

Mission de formation engageante

L'investissement du personnel est grandement requis pour la transmission du savoir et la formation des jeunes. Ce sont bien plus d'une centaine de collaboratrices et collaborateurs qui sont mis à contribution et qui acceptent d'intégrer régulièrement des tâches d'encadrement pour plus de 600 stagiaires et autres professionnels en formation que nous accueillons au cours de l'année. Les photos qui illustrent le présent rapport d'activité donnent un petit aperçu de l'offre de formations de l'H-JU. Elles sont aussi une marque de reconnaissance à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui s'engagent dans la transmission de compétences.

Soucieux de permettre activement à la jeune population jurassienne d'approcher les diverses professions de la santé et les différents modes de formation, nous entretenons très tôt des contacts avec les milieux scolaires, en participant aux cycles d'orientation professionnelle, en organisant des visites, des activités de vacances et autres approches.

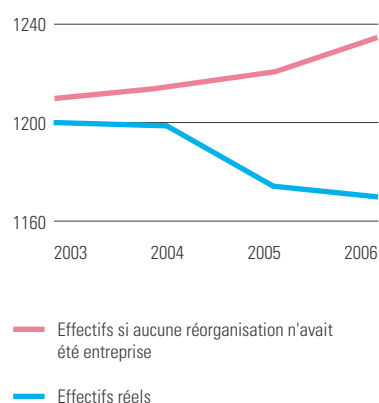
L'Hôpital du Jura entend poursuivre intensément son rôle formateur afin de garantir, comme par le passé, la diversité et le niveau de compétence de son personnel pour faire face aux défis et aux missions de l'avenir.

« A l'Hôpital du Jura, la formation continue est une exigence vitale : le développement de nouvelles prestations, la satisfaction au travail, l'amélioration de la qualité et de la sécurité, notamment, en dépendent. »

Evolution des effectifs

(exprimés en équivalent plein temps)

Par les effets combinés de diverses mesures, certaines antinomiques, les effectifs ont diminué de 40 postes depuis 2003 alors qu'ils auraient continué d'augmenter si aucune réorganisation n'avait été mise en place



Les diminutions d'effectifs intervenues depuis le début 2003 (-64.91 EPT), avec la mise en place du plan hospitalier (-25.83 EPT) et les mesures internes de réorganisation (-39.08 EPT), ont été atténuées par des augmentations d'effectifs dues à la loi sur le travail (+11.60 EPT), à l'augmentation d'activité (+9.95 EPT) et à des mandats de l'Etat (+3.10 EPT ; unités de psychiatrie et registre des tumeurs).



DÉVELOPPEMENTS MÉDICAUX ET PISTES POUR L'AVENIR

La quatrième année d'activité sous l'égide de l'Hôpital du Jura a connu de nombreux développements médicaux, dont les patients sont les premiers bénéficiaires, notamment dans les disciplines de l'hémodialyse, de l'oncologie et de la cardiologie. Dans le même temps, les défis auxquels est confronté l'H-JU appellent une poursuite des mesures de réorganisation structurelle.

Développement de l'ambulatorio

Une antenne d'hémodialyse a été ouverte sur le site de Delémont, conformément au catalogue des prestations exigé par le plan hospitalier. Cette nouvelle unité, en complément au service de Porrentruy, facilite l'accès au traitement des patients provenant de la vallée de Delémont, mais aussi de la région de Moutier. Le responsable du service d'hémodialyse, le Dr M. Brünisholz, pourra en outre compter sur la collaboration à temps partiel d'un spécialiste en néphrologie, le Dr B. Descoedres, issu du service de néphrologie de l'Hôpital Universitaire de Bâle. Cela assurera à l'avenir un suivi médical spécialisé sans faille tout en ajoutant une rubrique supplémentaire à la collaboration entre l'H-JU et l'établissement bâlois.

Les locaux de la consultation ambulatoire d'oncologie du site de Delémont ont été agrandis et entièrement rénovés. Les patients, toujours plus nombreux à s'adresser à la Dresse Roth et à son équipe, sont maintenant pris en charge dans des locaux accueillants

et chaleureux. L'augmentation de l'activité de la consultation d'oncologie est le reflet de l'attractivité de cette consultation aussi hors des frontières cantonales et de l'augmentation des patients touchés par les maladies cancéreuses.

Réorganisation de la chirurgie

Le secteur de la chirurgie a été réorganisé pour faire face aux déplacements d'activité entraînés par le plan hospitalier. En effet, la diminution du nombre de lits aigus et la perspective de la création d'un centre de rééducation sur le site de Porrentruy ont eu pour conséquence un transfert de certaines interventions de chirurgie générale et de traumatologie lourde sur le site de Delémont. C'est la place sollicitée par l'orthopédie à Porrentruy qui est à l'origine de ce transfert. A l'initiative des chirurgiens, une réorganisation des services touchés a été mise en place. Les trois services de chirurgie (la chirurgie générale, l'orthopédie/traumatologie et les « autres dis-





« Ces défis ne peuvent être relevés par l'H-JU que si les missions des sites de Delémont et de Porrentruy sont clairement différenciées »

ciplines chirurgicales») n'en formeront plus que deux à l'avenir, soit le service de chirurgie générale/traumatologie et le service d'orthopédie, modification qui entrera en vigueur au début 2007. Un grand merci au Dr D. Werdenberg, qui a représenté efficacement les chirurgiens agréés des diverses spécialités.

Fermeture de la pédiatrie et développement de la réadaptation à Porrentruy

La fermeture du service et de la consultation de pédiatrie du site de Porrentruy s'est accompagnée de remous reflétant les inquiétudes à la fois des responsables politiques et médicaux concernant le manque de pédiatres installés en cabinet privé. Il me plaît de relever ici l'important engagement et la disponibilité des pédiatres hospitaliers restants pour pallier au mieux cette situation. Il convient aussi d'observer que la population a bien intégré les attitudes à adopter en fonction du regroupement de la pédiatrie sur le site de Delémont.

Le service de réadaptation et de médecine gériatrique (RMG) de Porrentruy a été augmenté de six lits, transférés de Delémont, suite à la fermeture de l'unité de rééducation sur ce site.

Ce déplacement a entraîné un surcroît d'activité du service RMG, qui a exacerbé la nécessité d'une redistribution des ressources médicales entre services aigus et services de réadaptation.

Introduction de l'IRM cardiaque

Grâce à un travail d'équipe entre techniciens en radiologie, radiologues et cardiologues, les examens cardiologiques par IRM ont pu être introduits progressivement en cours d'année 2006. Une collaboration a été instaurée dans ce cadre avec les services de radiologie et de cardiologie de l'Hôpital Universitaire de Bâle. L'IRM cardiaque est maintenant disponible comme examen de routine sur le site de Delémont. Cette technique remplace avantageusement l'ancienne scintigraphie au Thallium (« médecine nucléaire »).

Les défis de l'avenir

En dépit des développements réjouissants, le Département médical est particulièrement préoccupé par les nombreux défis auxquels est confronté l'Hôpital du Jura:

- pression financière constante de l'Etat et des assureurs sur les coûts de fonctionnement et d'investissement, résultant en exigences d'économies,

- assurer le fonctionnement de deux hôpitaux de soins aigus (Delémont et Porrentruy), disponibles 24h/24, pour moins de 70 000 habitants,
- climat de restructuration permanent, engendrant incertitude et démotivation au sein du personnel,
- nécessité de travaux d'assainissement d'envergure sur le site de Delémont et construction d'un centre de rééducation à Porrentruy.

Ces défis ne peuvent être relevés par l'H-JU que si les missions des sites de Delémont et de Porrentruy sont clairement différenciées, par exemple, dans le sens d'une séparation essentiellement des disciplines de soins aigus et de la rééducation/réadaptation/orthopédie. Le bassin de population desservi et les ressources disponibles, techniques et médicales, sont insuffisants pour faire fonctionner correctement deux hôpitaux aigus. Seules des mesures structurelles impliquant une nouvelle révision du plan hospitalier, idéalement faisant appel à une collaboration interjurassienne, seront à même de créer une base solide pour un fonctionnement optimal d'un hôpital aigu offrant toute la sécurité voulue. De l'avis du Collège médical, la qualité et la sécurité des prestations priment sur leur proximité.



RÉAGIR, CORRIGER, DÉCIDER... ET SAVOIR LE DIRE

La force d'une équipe professionnelle est de savoir réunir les énergies pour faire face à des événements importants qui n'ont pas été planifiés et qui ont une forte incidence sur la bonne marche de l'entreprise. L'Hôpital du Jura n'échappe pas à cette affirmation.

Premiers comptes, premiers questionnements

Satisfaits de la bonne mise en place de la seconde phase du plan hospitalier à l'automne 2005, nous avons pu encore nous réjouir en 2006 de l'ouverture réussie de l'antenne d'hémodialyse sur le site de Delémont, grâce à une équipe compétente, motivée et mobile. Dans le même temps, et contrairement aux autres années à pareille époque, les unités de soins aigus connaissaient une occupation moyenne. Les comptes du premier trimestre confirmaient les inquiétudes dans une ambiance morose, tant les soignants sont attachés par nature à la qualité des prestations plutôt qu'à leur nombre.

Et pourtant, par une sensibilisation aux problèmes de gestion, les soignants appréhendent de mieux en mieux la dimension économique de leur activité. Ainsi, par exemple, tous les services concernés par des activités ambulatoires, et donc par le nouveau tarif Tarmed, ont contribué à la révision complète de leurs formulaires de saisie des prestations afin de permettre une facturation optimale.

Partager, même les décisions difficiles

Si le personnel est la plus précieuse ressource de l'Hôpital du Jura, des efforts d'économies importants ne peuvent se concrétiser sans diminuer la masse salariale. Les dotations en personnel soignant et médico-technique étant à leur seuil plancher après les récentes mises en œuvre du plan hospitalier, des adaptations de la capacité d'accueil devenaient inéluctables. Nous avons dès lors décidé de fermer une unité pluridisciplinaire sur le site de Delémont.

De plus, les travaux d'assainissement indispensables au regroupement du secteur mère-enfant sur le site de Delémont ont entraîné divers déplacements de services et de patients. D'une part, la maternité de Delémont a dû être relocalisée transitoirement ailleurs sur le site. D'autre part, les patients du service de rééducation de Delémont ont dû être répartis entre le service de réadaptation et de médecine gériatrique de Porrentruy et celui de chirurgie de Delémont afin de leur éviter les nuisances provenant du chantier. Cette dernière mesure a entraîné de facto la fermeture du service de ré-

ducation du site de Delémont, prélude au regroupement de cette discipline à Porrentruy.

Le regroupement de la pédiatrie à Delémont, l'accueil d'enfants à l'unité ambulatoire de Porrentruy et la diminution de lits en gérontopsychiatrie sur ce même site complètent la série de changements notoires vécues par les différentes équipes soignantes. Ces décisions s'inscrivent, soit dans la mise en œuvre du plan hospitalier, soit dans les exigences d'une gestion rigoureuse des ressources. Les larges répercussions des mesures prises démontrent tout l'intérêt à développer encore davantage la concertation des principaux intéressés et leur implication dans le processus de décision.

Participer aux projets

Afin d'orienter les réalisations de l'Hôpital du Jura au mieux vers l'avenir et les réalités du terrain, des professionnels du Département des soins (infirmières, ergothérapeutes, physiothérapeutes, etc.) sont directement impliqués dans l'élaboration et le suivi des projets. C'est notamment le cas pour le projet du centre de rééducation à Porrentruy, la construction des appartements adaptés et du foyer de jour à Saignelégier, le projet de transformation du Home La Promenade et le concept de lieu de vie des résidents de ce site.

D'autres projets menés de manière participative voient le jour sur la conception des horaires de travail, sur la détection de la dénutrition, sur la prise en charge spécifique des patients souffrant de plaies délicates, sur le partage des tâches au service social, sur des animations encore mieux adaptées, sur le développement de la logopédie ou de prestations d'ergothérapie.

Grande capacité d'adaptation

Dans un monde hospitalier public, qualifié parfois de rigide ou de difficile à changer, les collaborateurs des quatre sites de l'Hôpital du Jura ont démontré à nouveau en 2006 leur grande capacité d'adaptation au changement. De plus, s'ils sont sollicités à bon escient, ils font preuve de créativité au bénéfice du résident, du patient et de l'institution. Ils savent aussi évaluer les rouages économiques sans opposition de principe, pour autant que l'information soit faite à temps. Ce sont ces alliés de première main que nous voulons très sincèrement remercier pour leur engagement et leurs capacités à prendre soin des jurassiennes et des jurassiens qui leur accordent leur confiance en s'adressant à eux.

Et chaque jour le soleil se lève

La qualité des prestations ne peut être garantie sans un renouvellement des connaissances ou l'acquisition de nouveaux savoirs. En 2006, de nombreux collaborateurs ont pris le temps nécessaire pour leur formation continue et ont accueilli de jeunes apprenants. Plusieurs responsables du Département ont aussi suivi des formations supérieures où elles ont acquis de nouvelles connaissances pour une gestion optimale de leur domaine. Beaucoup de professionnels de la santé s'épanouissent dans notre institution, perfectionnent inlassablement leurs compétences, prennent soin jour après jour des patients et résidents à travers les chagrins et plaisirs de la vie : sachons les garder dans la noble mission de l'Hôpital chaque jour où le soleil se lève.

« Dans un monde hospitalier public, qualifié parfois de rigide ou de difficile à changer, les collaborateurs des quatre sites de l'Hôpital du Jura ont démontré à nouveau en 2006 leur grande capacité d'adaptation au changement. »



DE LA DIVERSITÉ DES PROJETS ET DE LA LIMITATION DES RESSOURCES

Plusieurs projets de centralisation de bases de données informatiques ont été réalisés, en particulier concernant les menus, le matériel et les médicaments. Les avantages de gestion sont évidents pour chacune de ces réalisations, qui ont préalablement sollicité une préparation minutieuse et une coordination optimale entre les différents interlocuteurs. Ces conditions, avec d'autres facteurs de complexité, caractérisent aussi le projet d'extension de la maternité du site de Delémont, qui a ouvert les travaux d'assainissement de ce site. Aux contraintes internes s'ajoute encore celle des marchés publics, procédure favorisant la transparence mais aussi des coûts.

Base de menus unique pour une meilleure gestion des repas

Une base de menus unique a été élaborée afin de permettre une meilleure gestion des repas et une rationalisation des achats. Elle remplace avantageusement la profusion des compositions qui émanait de l'addition des pratiques des quatre sites. Ce travail d'harmonisation a été réalisé par une étroite collaboration entre les services de diététique, de restauration et de l'informatique. La base de menus unique permet de mieux maîtriser les coûts en optimisant les achats et les réapprovisionnements en denrées alimentaires des quatre cuisines de site. Sa mise en place a nécessité engagement et motivation pour modifier les habitudes dans les services concernés. Maintenant, les patients bénéficient de prestations alimentaires identiques, quel que soit le site de soins.

Approvisionnement depuis un seul stock

Depuis la fin de l'année 2006, tous les services de l'Hôpital du Jura sont approvisionnés en consommables par le magasin de Delémont, où le stock de matériel a été centralisé. Ce projet, à la fois novateur et fonctionnel, a été planifié et mis en place par l'ensemble du personnel du service des achats et des magasins. Les avantages qui en découlent sont nombreux : supervision globale du stock H-JU, diminution de la valeur immobilisée, meilleure maîtrise des commandes, uniformisation de l'assortiment des produits, un seul stock informatisé commun, un inventaire unique.

Pharmacie interjurassienne : une base de données commune

Avec la centralisation des données touchant la gestion des médicaments, l'H-JU a ajouté une pièce à la collaboration intercantonale. Ce projet de données communes, mené sous l'égide de la Pharmacie interjurassienne, regroupe en effet l'Hôpital du Jura, l'Hôpital du Jura bernois et des homes médicalisés des deux cantons. Les services de soins commandent les médicaments de manière simplifiée sur un support informatique. La gestion centralisée du stock des médicaments est aussi rationalisée.

Dialyse : une antenne sur le site de Delémont

Conformément au plan hospitalier, une antenne d'hémodialyse s'est ouverte au printemps 2006 sur le site de Delémont. Une importante infrastructure a dû être mise en place pour assurer la qualité des prestations et la sécurité des patients. L'élément technique au centre de cette réalisation est une nouvelle installation de purification de l'eau, indispensable pour répondre aux exigences particulières du traitement par dialyse. L'approvisionnement de cette unité représente 2.8 tonnes de marchandises par mois.

Maternité : un chantier sous haute pression

Le regroupement de la maternité sur le site de Delémont impliquait une extension de l'espace du service pour absorber l'augmentation d'activité. Considérant également la nécessité d'assainir la partie concernée du bâtiment (datant de 1935 et 1955), la décision a été prise d'associer simultanément les travaux d'extension à ceux d'assainissement. Un chantier d'une grande complexité a débuté en novembre 2006, mis sous pression par le calendrier pour réaliser les travaux en un minimum de temps, c'est-à-dire en sept mois. Cette contrainte est dictée par le maintien en service de l'établissement, donc par un souci de limiter les nuisances à l'égard des patients et du personnel. Ce chantier permettra de tirer de nombreux enseignements pour réaliser la suite des travaux d'assainissement du site de Delémont.

Projets et ressources : une équation parfois difficile

L'Hôpital du Jura est soumis à la législation sur les marchés publics. Si cette procédure assure la transparence et l'équité des adjudications, elle alourdit par contre les démarches administratives et ralentit les projets. Ces effets collatéraux ne sont pas sans conséquences sur les coûts des projets : tant l'augmentation de la charge administrative que la prolongation de la durée des projets sont des facteurs qui pèsent sur les coûts. Jusqu'à présent, avec la procédure des marchés publics, l'Hôpital du Jura a surtout observé une augmentation de la charge de travail, et donc des coûts.

« Jusqu'à présent, avec la procédure des marchés publics, l'Hôpital du Jura a surtout observé une augmentation de la charge de travail, et donc des coûts. »



D'UN PLAN HOSPITALIER À L'AUTRE EN VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE

Après plusieurs phases et étapes de réalisation, la mise en place du plan hospitalier 2002 s'est achevée en mars 2006 avec l'ouverture de l'antenne d'hémodialyse sur le site de Delémont. Les préparatifs de la mise en place de la nouvelle version du plan hospitalier ont immédiatement enchaîné. La qualité et la sécurité demeurent les valeurs qui dictent les réorganisations et l'amélioration continue à l'Hôpital du Jura.

Transition des plans hospitaliers

L'antenne d'hémodialyse du site de Delémont a ouvert ses portes au mois de mars 2006. Le taux d'occupation était d'emblée élevé, à l'image de la satisfaction des patients. Avec cette réalisation s'achevait la mise en place du plan hospitalier adopté par le Parlement en juin 2002.

Un plan hospitalier faisant place à un autre, les préparatifs des modifications apportées par le Parlement le 23 novembre 2005 se sont immédiatement succédés. Les changements planifiés concernent les points suivants :

- *Regroupement du service de pédiatrie.* Appuyé par un dispositif d'accompagnement touchant les ressources humaines et par une campagne d'information à l'égard de la population, le regroupement

du service de pédiatrie sur le site de Delémont est effectif depuis le 27 octobre 2006. Toute l'activité hospitalière de pédiatrie et le personnel spécialisé sont désormais regroupés sur ce site.

- *Regroupement de la maternité.* Le regroupement de la maternité suivra celui de la pédiatrie au printemps 2007. Des travaux d'assainissement et d'extension du service de maternité du site de Delémont ont débuté à l'automne 2006 pour permettre une amélioration et une extension de l'accueil.
 - *Regroupement de la rééducation et de la chirurgie orthopédique.* Le regroupement de la rééducation sur le site de Porrentruy est prévu en 2010 avec la création d'un centre de compétence en la matière. Des travaux d'envergure sont nécessaires pour réunir toutes les activités de rééducation en un espace architectural. Un concours d'architecture a été organisé en 2006 à cet effet.
- (Suite p. 23)





- *Regroupement de la réadaptation.* A l'exemple de la rééducation et dans la perspective de synergies, la réadaptation (qui concerne le recouvrement d'un certain degré d'indépendance des personnes âgées) devrait également être regroupée sur le site de Porrentruy. C'est la proposition à laquelle aboutit l'étude menée en 2006 par l'H-JU, sur mandat du Département cantonal de la santé.

- *Réorganisation médicale du service des urgences du site de Porrentruy.* Le regroupement du service de pédiatrie nécessitait la révision de l'organisation médicale du service des urgences du site de Porrentruy. Un mode de fonctionnement orienté vers la permanence médicale est l'option qui a été prise.

Une préparation minutieuse, avec une coordination bien ajustée et des mesures anticipatives constituent la ligne de conduite avec laquelle l'Hôpital du Jura compte mener à bien ce nouveau chapitre de planification hospitalière, à l'image du précédent.

Analyser les incidents pour mieux les prévenir

Les incidents sont porteurs d'un potentiel d'amélioration, à condition de les analyser et de mettre en place des mesures correctrices. En application de ce principe du système de management de la qualité, une procédure de déclaration systématique des incidents a été introduite en cours d'année dans tous les sites de manière

uniforme. Ce sont quelque 400 incidents qui ont été annoncés, qui couvrent toute la palette de l'activité hospitalière et de la vie des résidents. La gravité n'est heureusement pas à l'ordre du jour : les événements indésirables importants étaient déjà traités par le passé, notamment en matière de responsabilité civile. Mais ce sont surtout les « petits » événements, parfois négligés, qui livrent ici des thèmes d'analyse et d'amélioration.

Ce nouveau système d'enregistrement montre que certains gestes banaux du quotidien deviennent porteurs de risques lorsque la santé est affaiblie. Ainsi en est-il des chutes qui constituent très largement les incidents enregistrés les plus fréquents : ils représentent les trois quarts de l'ensemble des incidents. Les sites et services qui prennent en charge des personnes âgées sont particulièrement concernés, mais pas uniquement. Des dispositions de prévention seront développées pour diminuer ces incidents, même si la sensibilisation du personnel est déjà bien présente.

Parallèlement à cette démarche de gestion des incidents, une commission des réclamations a été introduite. Elle traite toutes les réclamations qui parviennent à la direction, dans le sens de trouver des explications, de répondre aux patients concernés et, par l'intermédiaire du circuit des incidents, de mettre en place des mesures correctrices afin d'éviter des renouvellements de l'insatisfaction.

Lutte contre les bactéries résistantes

Comme tous les établissements de soins, l'Hôpital du Jura est aussi régulièrement confronté à des problèmes impliquant des bactéries résistantes aux traitements par des antibiotiques, en particulier des staphylocoques résistants (methicillin-resistant staphylococcus aureus, MRSA). La présence de tels agents infectieux complique considérablement la prise en charge des patients concernés et elle présente un risque certain. Jusqu'à présent, la lutte contre les MRSA a toujours été efficace au sein de l'H-JU, grâce à des dispositions de dépistage et de suivi très sévères mises en place par le service d'hygiène hospitalière. Malgré la tendance d'augmentation des cas en Suisse, selon les récents résultats du Programme national de recherche intitulé « La résistance aux antibiotiques », l'H-JU maintient une stratégie de tolérance zéro, contrairement à de nombreux établissements hospitaliers qui ont abandonné la partie.

L'H-JU présent sur la toile

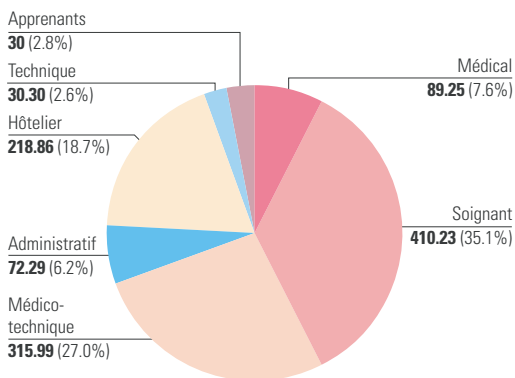
Nous vous invitons à suivre les actualités de l'Hôpital du Jura au cours de l'année sur son site Internet: www.h-ju.ch

« Les incidents sont porteurs d'un potentiel d'amélioration, à condition de les analyser et de mettre en place des mesures correctrices. »

EN UN COUP D'OEIL

Les effectifs par catégorie de personnel au 31 décembre

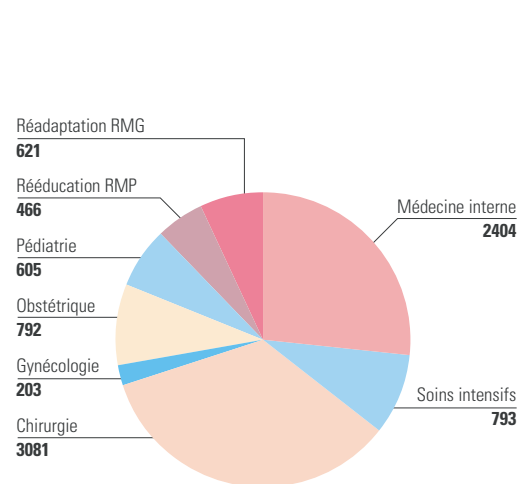
(exprimés en équivalent plein temps). Le personnel soignant représente 35% de l'effectif global.



Ensemble du personnel : 1169.92 EPT au 31.12.2006 (1174.38 EPT en 2005). La diminution de 4.46 EPT des effectifs entre 2005 et 2006 provient surtout de mesures de réorganisation internes (-17.30 EPT) et d'effets du plan hospitalier (-1.85 EPT), presque neutralisés par l'augmentation de postes liées aux dispositions de la loi sur le travail (+8.60 EPT) et à l'augmentation de l'activité dans certains secteurs (+5.85 EPT). (Voir également p.11)

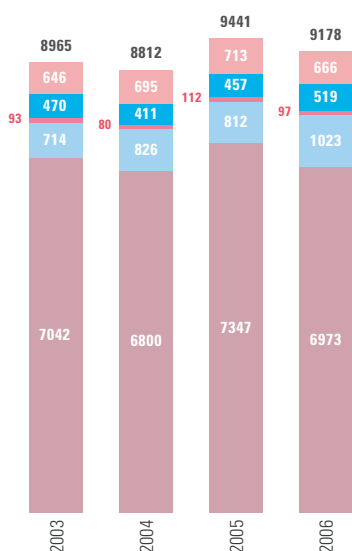
Nombre de patients stationnaires par discipline médicale.

La chirurgie et la médecine interne représentent plus de 60% des patients somatiques hospitalisés



Nombre de sorties de patients stationnaires et de résidents.

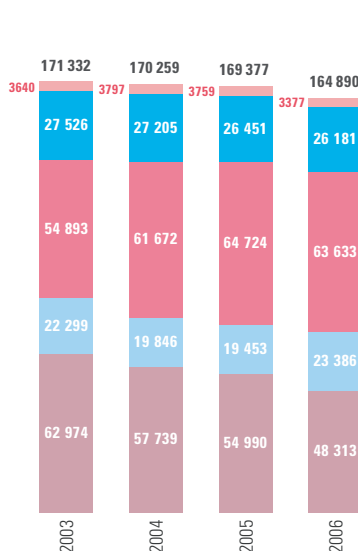
Le nombre global de patients est constant



■ Nourrissons
■ Psychiatrie (UCG et UHMP)
■ EMS
■ Rééducation/Réadaptation
■ Aigus

Nombre de journées de patients stationnaires et de résidents.

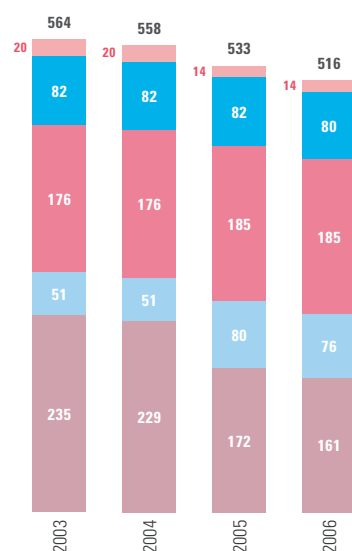
Diminution des journées aiguës et augmentation des journées de longs séjours



■ Nourrissons
■ Psychiatrie (UCG et UHMP)
■ EMS
■ Rééducation/Réadaptation
■ Aigus

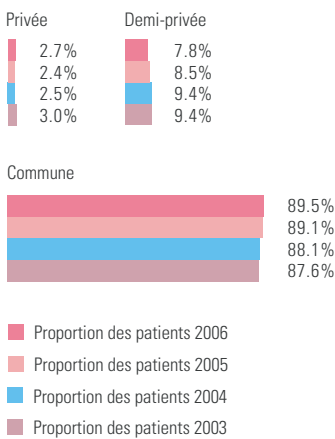
Nombre de lits stationnaires au 31 décembre.

Diminution du nombre global de lits avec la mise en place du plan hospitalier

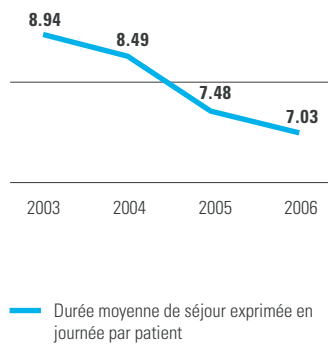


■ Nourrissons
■ Psychiatrie (UCG et UHMP)
■ EMS
■ Rééducation/Réadaptation
■ Aigus

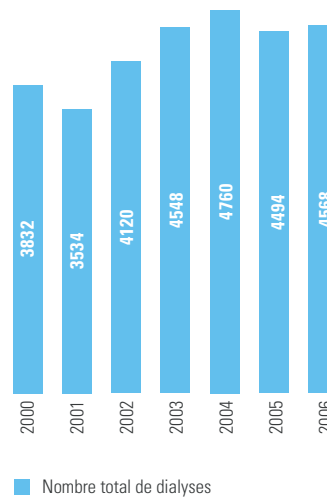
Proportion des catégories d'hospitalisation aiguë. La proportion des hospitalisations privées et demi-privées continue de diminuer (avec la baisse correspondante des recettes y relatives)



Durée moyenne de séjour des patients aigus stationnaires. Reflet de techniques et de soins plus efficaces, la durée moyenne de séjour est en constante diminution

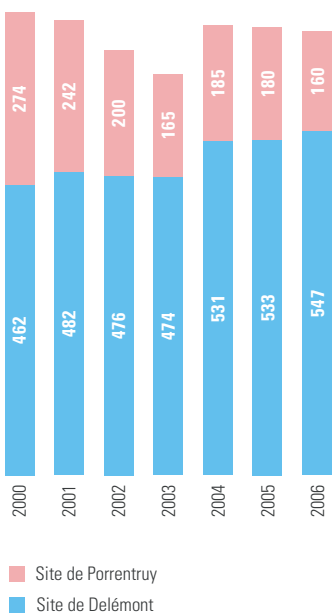


Nombre d'hémodialyses. Extension de l'offre en hémodialyse

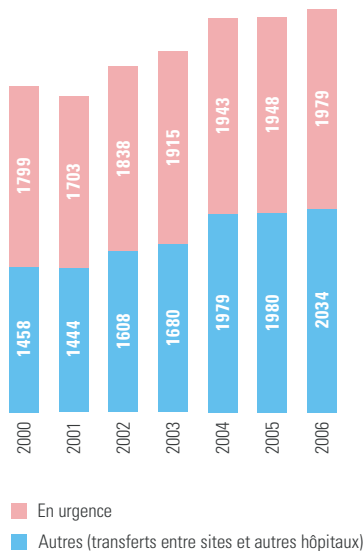


L'antenne d'hémodialyse du site de Delémont est entrée en service en mars 2006, élargissant ainsi l'offre et le confort pour les patients.

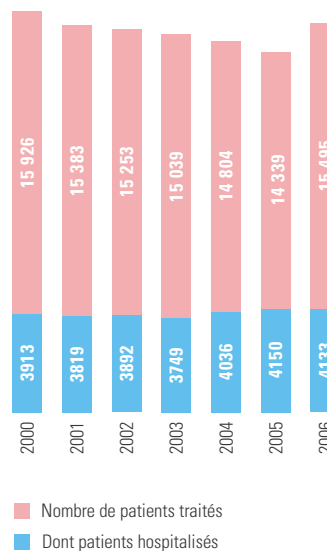
Nombre d'accouchements. Stabilité du nombre des accouchements



Nombre de sorties d'ambulances. Plus de dix sorties d'ambulance par jour. Le multisite a entraîné une augmentation des transferts dès 2004



Nombre de patients aux urgences. En moyenne, 42 personnes se présentent chaque jour aux urgences, dont 27% sont hospitalisées



...et encore quelques chiffres:

- 3154 patients de jour
- 4951 anesthésies effectuées en 2006, avec un temps moyen d'anesthésie de 1h40.
- 44 428 patients examinés au Service de radiologie, dont 30 380 patients ambulants
- 5769 biopsies traitées par le Service de pathologie



COMPTES BÉNÉFICIAIRES ET SITUATION FINANCIÈRE ASSAINIE : UN NOUVEAU DÉPART EST DONNÉ

Avec l'engagement de l'ensemble de son personnel, l'Hôpital du Jura a réussi le défi de dégager un résultat bénéficiaire. Le transfert des charges de la santé, des communes à l'Etat, a en outre permis d'assainir sa situation financière. Ces deux éléments, ajoutés aux mesures de restructuration déjà prises et à celles qui se profilent, permettront à l'H-JU d'être concurrentiel à l'avenir et de consolider sa position stratégique dans l'arc jurassien.

Résultat d'exploitation 2006 : le compte est bon

Élément nouveau, l'enveloppe budgétaire octroyée à l'Hôpital du Jura en 2006 permettait enfin d'équilibrer le budget annuel d'exploitation. Non seulement ce défi a été atteint, mais le résultat d'exploitation s'est soldé par un résultat positif, avec un excédent de produits de 1.19 million de francs. Plusieurs éléments ont contribué à cet excellent résultat. Un suivi budgétaire strict et rigoureux a été mis en place et a permis de réaliser des économies de charges de 3.354 millions (-2.22%), par rapport au budget. Alors que le renchérissement et les annuités octroyés au personnel se sont chiffrés à 2.1 millions, que des charges supplémentaires ont été enregistrées dans le domaine de l'assurance responsabilité civile (+0.3 million) et de l'énergie (+ 0.3 million), on mesure d'autant plus les efforts importants qui ont été entrepris dans les autres rubriques afin de maîtriser les charges d'exploitation par rapport à

l'exercice 2005. L'augmentation des charges entre les deux exercices est de 1.151 million (+0.79%), alors que le budget prévoyait +4.506 millions.

Notons tout spécialement les efforts importants réalisés dans la gestion des effectifs, qui, de 2003 à 2006, se sont traduits par une diminution de 40 postes. Cette réduction d'effectif est multifactorielle : d'une part, la mise en place du plan hospitalier (-25.83 EPT), d'autre part, les mesures d'économies et de restructurations internes (-39.08 EPT), alors que l'application de la loi sur le travail entraînait elle la création de 11.60 postes (*voir aussi p.11*).

A l'instar des années précédentes, une gestion rigoureuse du matériel médical d'exploitation s'est traduite par une très faible augmentation de 36 000 francs (0.22%), par rapport à l'exercice 2005, et une diminution appréciable de 636'000 francs (-3.79%) par rapport à l'exercice 2004.

La maîtrise financière requiert l'engagement de l'ensemble du personnel. L'excellent résultat atteint est le fruit

du travail de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs, qui ont été sensibilisés à la problématique des coûts et à ses répercussions. D'importants efforts d'économies ont été demandés dans les différents secteurs d'exploitation. Il est important, à l'heure du bilan final, de reconnaître ces efforts et le mérite d'ensemble pour les effets bénéfiques obtenus.

Alors qu'au cours des deux dernières années on déplorait des insuffisances de recettes, l'exercice 2006 reflète une toute autre situation. En effet, sans compter la participation de l'Etat par le versement de l'enveloppe d'exploitation, on observe que les produits d'exploitation (rubriques budgétaires 60 à 65) ont augmenté de 3.546 millions de francs (+4.15%), par rapport à l'exercice 2005, et de 1.834 million (2.10%) en regard de l'exercice 2004.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette amélioration. L'augmentation de l'activité dans certains domaines s'est traduite par des recettes supplémentaires, notamment pour la rééducation/réadaptation, pour les longs séjours (EMS) et pour les séjours relevant des assurances accidents.

A noter que dans les cas accidents, l'Hôpital du Jura facture les prestations hospitalières, dès le 1er octobre 2006, sur la base du forfait par pathologie (APDRG). Ce mode de facturation

ne peut malheureusement pas être appliqué pour les autres séjours hospitaliers, santésuisse ayant refusé la demande de l'H-JU pour les cas relevant de la LAMal, malgré les interventions du Département cantonal de la Santé. Ces séjours hospitaliers sont dès lors toujours facturés sur la base d'un forfait par cas service. Contrairement à la plupart des cantons romands, l'Hôpital du Jura devra ainsi attendre la mise en application du nouveau modèle SWISSDRG pour pouvoir facturer les séjours hospitaliers LAMal sur la base des forfaits par pathologie. Son entrée en vigueur n'est toutefois pas encore fixée.

L'augmentation des séjours des patients domiciliés dans le canton de Berne s'est chiffrée par un supplément de recettes de 0.385 million de francs, par rapport à l'exercice 2005.

Enfin, l'excellent résultat de l'exercice 2006 touche également les unités cantonales de psychiatrie. En effet, la participation de l'Etat à la couverture des déficits de ces unités a diminué par rapport à l'exercice 2005. Elle est de plus inférieure 0.27 million de francs par rapport au budget.

Tarmed ou la poursuite du litige avec santésuisse

Dans le secteur ambulatoire, les prestations sont facturées sur la base du tarif Tarmed depuis le 1er janvier 2004. L'Hôpital du Jura a enregistré en 2006 des recettes supplémentaires de 0.44 million de francs par rapport à l'exercice 2005. Compte tenu des facteurs d'augmentation liés au renchérissement, d'une part, et des nouvelles prestations offertes par l'Hôpital du Jura dans le domaine de l'IRM, d'autre part, l'Hôpital du Jura a parfaitement respecté le principe de la neutralité des coûts. La diminution de tarif de 8 centimes proposée par santésuisse ne repose donc sur aucune analyse sérieuse qui puisse être acceptée par l'H-JU. Les négociations en vue de fixer la valeur du point Tarmed pour l'exercice 2007 ayant échoué, il appartiendra au Gouvernement jurassien, après avoir entendu les parties et la surveillance des prix, de statuer sur ce délicat et conflictuel dossier.

(Suite p. 29)

« Le résultat d'exploitation s'est soldé par un résultat positif, avec un excédent de produits de 1.19 million de francs. »



« Dès lors la situation financière de l'Hôpital du Jura est assainie. »

Décision parlementaire éponge les déficits

Le Parlement de la République et Canton du Jura a accepté la loi concernant la péréquation financière. Une des modifications principales prévoit le transfert des charges du domaine de la santé des communes à l'Etat, dès le 1er janvier 2005. Cette modification a aussi entraîné celle de l'article 99 de la loi sur les hôpitaux concernant la répartition des charges entre l'Etat et les communes. Une nouvelle ordonnance concernant l'acquisition et l'entretien des investissements hospitaliers publics a été approuvée par le Gouvernement le 15 mars 2005. Le Contrôle cantonal des finances a repris les critères de cette ordonnance pour les appliquer à la révision des comptes des années 1995 à 2004.

Le compte passif de l'enveloppe d'investissement a permis de modifier en grande partie les fonds propres négatifs (modification d'amortissements comptabilisés, 5.615 millions de francs). La réserve privilégiée sur marchandises (1.57 million) a été dissoute. Enfin les collectivités publiques ont pris en charge le découvert à raison de 3.949 millions de francs, selon la proposition du Gouvernement. Lors de sa séance du 13 décembre 2006, le Parlement a accepté l'arrêté relatif à la prise en charge par l'Etat et les communes du déficit de l'Hôpital du Jura au 31 décembre 2004.

Dès lors que la situation financière de l'Hôpital du Jura est assainie, les dettes à long terme devront être consolidées à l'avenir. Jusqu'à présent, nos bailleurs de fonds ne souhaitaient pas s'engager à long terme tant et aussi longtemps que la situation avec l'Etat ne s'était pas régularisée. C'est maintenant chose faite et l'Hôpital du Jura optera pour une consolidation de ses dettes à moyen et long terme tout en profitant des conditions les plus favorables qui lui seront offertes.

Relevons en outre que l'enveloppe annuelle d'investissements octroyée par l'Etat n'a pas suffi à financer les différents investissements réalisés au cours de l'année 2006. En effet, alors que le contrat de financement prévoyait une enveloppe de 2,625 millions de francs, l'Hôpital du Jura a réalisé des investissements à hauteur de 3.81 millions. Parmi les plus importants, citons l'acquisition de deux ambulances (0.289 million), l'aménagement de l'antenne d'hémodialyse à Delémont (0.743 million), les redevances de leasing de l'IRM, du scanner et des équipements mobiles pour la consultation de pédiatrie, à Delémont (0.655 million), le renouvellement des équipements d'anesthésie (0.958 million) et les travaux touchant la maternité et la pédiatrie sur le site de Delémont (0.496 million).

L'enveloppe d'investissements attribuée par l'Etat au cours de ces prochaines années reste toujours un sujet de préoccupation. Le plan d'investissements établi par l'H-JU prévoit des

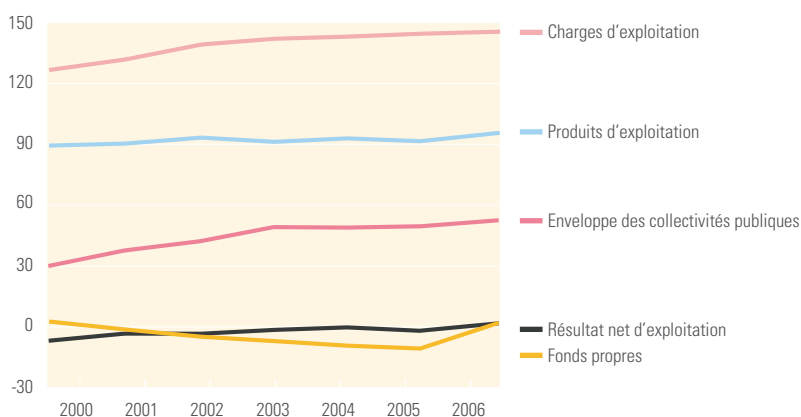
investissements de l'ordre de 10 millions de francs en moyenne par année, pour la période 2008 à 2011, sans compter le crédit spécial lié à la réalisation du centre de rééducation à Porrentruy. A n'en pas douter, si l'Hôpital du Jura veut réaliser ses investissements dans le calendrier qu'il s'est fixé, un recours à l'emprunt et à un mode de financement par leasing devront être entrepris afin de compléter l'enveloppe d'investissements que l'Etat lui octroiera.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

		Comptes 2006	Budget 2006	Comptes 2005
	Notes	Fr	Fr	Fr
Charges d'exploitation				
Salaires		93 184 652	93 875 000	91 647 155
Charges sociales		17 384 153	17 525 000	17 019 525
Honoraires des médecins		4 085 711	4 346 000	4 298 003
Autres charges de personnel		1 271 773	1 168 000	1 132 566
Matériel médical d'exploitation		16 184 291	16 949 000	16 147 996
Produits alimentaires		2 645 581	2 702 000	2 647 394
Autres charges ménagères		1 611 862	1 645 000	1 806 066
Entretien et réparation des immeubles		2 793 792	3 400 000	3 111 933
Charges des investissements, loyers		551 046	580 000	674 790
Amortissements		1 360 621	1 698 000	1 878 010
Eau et énergie		1 947 054	2 006 000	1 660 207
Charge des intérêts		426 151	750 000	483 971
Frais de bureau et d'administration		1 853 387	2 135 000	1 966 210
Évacuation des déchets		338 541	300 000	326 274
Autres charges d'exploitation		1 878 661	1 793 000	1 565 826
Charges totales		147 517 276	150 872 000	146 365 926
Produits d'exploitation				
Taxes d'hospitalisation		54 799 456	54 714 00	50 715 481
Honoraires des médecins		5 647 992	5 240 000	4 929 040
Autres prestations médicales		13 217 729	14 649 000	13 704 479
Services spécialisés		12 214 275	13 588 000	13 141 123
Hôpital de jour		1 784 349	1 280 000	1 484 650
Autres prestations aux patients		1 345 257	1 541 000	1 487 726
Loyers et intérêts		211 477	204 000	214 439
Prestations au personnel et tiers		2 509 371	2 405 000	2 510 753
Subventions	11	4 981 271	5 251 000	4 990 094
Enveloppe d'exploitation		52 000 000	52 000 000	50 700 000
Produits totaux		148 711 177	150 872 000	143 877 785
Résultat net d'exploitation		1 193 901	-	-2 488 141
Produits extraordinaires	13	408 639	-	601 104
Activités auxiliaires	12	135 258	-	27 754
Résultat net global		1 737 798	-	-1 859 283

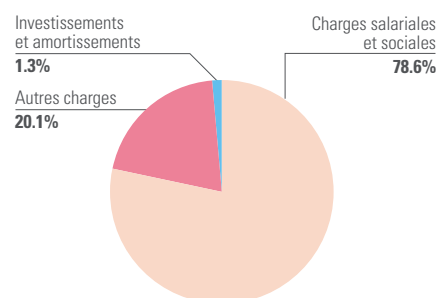
ÉVOLUTION DES RÉSULTATS FINANCIERS

(MILLIONS FR)



Les unités cantonales de psychiatrie, géronto-psychiatrie (UCG) et unité hospitalière médico-psychologique (UHMP), sont intégrées.

CHARGES PAR NATURE EN 2006



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2006

ACTIF	Note	2006	2005
		Fr	Fr
Actif circulant			
Liquidités		728 783	3 443 532
Débiteurs		21 207 693	20 344 662
Ducroire	6	-754 000	-673 000
Autres débiteurs		1 099 274	1 329 781
Débiteur République & Canton du Jura	18	2 087 816	-
Débiteurs communes	18	1 861 295	-
Débiteurs syndicats communes Porrentruy et Delémont		8 291 943	9 042 871
Papiers-valeurs	4 ; 15	71 000	241 000
Stocks-marchandises		4 022 016	4 246 857
Réserve privilégiée sur marchandises	7 ; 18	-	-1 573 408
Comptes de régularisation actif		1 022 126	1 029 769
Total actif circulant		39 637 947	37 432 065
Actif immobilisé			
Immeubles :			
• Exploitation		829 331	942 731
• Activités auxiliaires (bâtiments du personnel)		1 772 167	1 868 347
Equipements		3 885 138	3 889 302
Total actif immobilisé		6 486 637	6 700 380
Total de l'actif		46 124 583	44 132 445

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2006

PASSIF	Note	2006	2005
		Fr	Fr
Fonds étrangers à court terme			
Fournisseurs		6 400 817	5 025 784
Autres créanciers		5 550 104	5 206 455
Dépôts et garantie		26 217	39 794
Dettes bancaires à court terme		1 868 119	-
Enveloppe investissement de l'Etat	3 ; 18	3 274 089	11 306 998
Autres dettes bancaires à court terme (inférieur à un an)		16 000 000	16 000 000
Comptes de régularisation passif	8	2 216 343	2 512 253
Total fonds étrangers à court terme		35 335 688	40 091 284
Fonds étrangers à long terme			
Dettes bancaires syndicats communes Porrentruy et Delémont		8 688 489	9 238 540
Autres dettes à moyen et long termes		1 148 400	6 476 000
Dettes activités auxiliaires (bâtiments du personnel)		287 178	287 179
Total fonds étrangers à long terme		10 124 067	16 001 718
Fonds propres			
Fonds propres au 1 ^{er} janvier		-11 960 557	-10 101 274
Excédent produits (charges) d'exploitation		1 193 901	-2 488 141
Produits hors exploitation		543 897	628 858
Transfert des charges de la santé :			
a) Prise en charge du découvert :			
- République & Canton du Jura		2 087 816	
- Communes		1 861 295	
b) Modifications investissements et réserves	18	6 938 477	
Total Fonds propres au 31 décembre	9	664 828	-11 960 557
Total du passif		46 124 583	44 132 445

ANNEXE AU COMPTE ET AU BILAN

	Note	2006	2005
		Fr	Fr
1. Valeur d'assurances incendie des immobilisations corporelles			
Site de Delémont		88 010 000	88 010 000
Site de Porrentruy		66 860 000	65 854 600
Site de Saignelégier		21 225 000	21 225 000
Site de la Promenade		33 540 000	33 540 000
		209 635 000	208 629 600

	Note	2006 Fr	2005 Fr
2. Actifs mis en gage pour garantir des engagements de l'Hôpital			
Cédules hypothécaires nanties		1 000 000	1 000 000
Cédules hypothécaires libres d'engagements		2 130 000	2 130 000
3. Enveloppe d'investissement de l'Etat			
Solde au 1^{er} janvier		11 306 998	11 619 612
Enveloppe octroyée par l'Etat		2 625 000	2 625'000
Correction enveloppe	18	-6 852 087	-
Solde au 31 décembre		11 306 998	11 619 612
4. Papiers-valeurs			
Obligation de caisse Banque Raiffeisen 2007 1.5% – Fonds Chapelle Saignelégier		60 000	60 000
22 Parts sociales Société coopérative CADES (centrale d'achats des établissements sanitaires) – nominal Fr. 500		11 000	11 000
Participation Adapart SA Saignelégier, 1 700 actions d'une valeur nominale de Fr. 100	15	-	170 000
Etat au 31 décembre		71 000	241 000
5. Engagement leasing			
		1 979 480	2 125 350
<p>a) Siemens Leasing, appareil radiologie IRM, Fr. 1.522 million. Durée ferme de 60 mois dès le 1er janvier 2005. b) Siemens Leasing, appareil radiologie scanner, Fr. 1.092 million. Durée ferme de 60 mois dès le 1er juillet 2005. c) Riedo Mobil Bau AG, bâtiment modulaire – cabinet de pédiatrie, Fr. 0.310 million. Durée ferme 48 mois dès le 1^{er} septembre 2006. Les engagements de leasing mentionnés ci-dessus sont financés par l'enveloppe d'investissement de l'Etat.</p>			
6. Ducroire			
	18	754 000	673 000
<p>Cette provision a été établie sur la base d'une liste de débiteurs douteux. L'augmentation de la provision, Fr. 81 000 a été comptabilisée dans les charges extraordinaires</p>			
7. Réserve privilégiée			
	18	-	1 573 408
<p>Cette réserve a été dissoute en 2006</p>			
8. Comptes de régularisation passifs			
Provision vacances, heures supplémentaires et jours fériés		1 050 649	944 962
Provision assurance RC		300 000	150 000
Autres comptes de régularisation passif		865 694	1 417 291
Etat au 31 décembre		2 216 343	2 512 253
<p>La provision assurance franchise RC a été augmentée de Fr. 150 000, dont Fr. 100 000 imputés aux charges antérieures / extraordinaires et Fr. 50 000 débités dans le compte de profits et pertes 2006</p>			
9. Fonds propres			
Perte reportée - activité hospitalière	13 ; 18	-559 668	-13 304 664
Bénéfice reporté - bâtiments du personnel		442 815	368 233
Bénéfice reporté - cafétérias	13	348 858	294 671
Bénéfice reporté - fds Chapelle Saignelégier		89 336	88 295
Fonds et donation	10	343 487	592 909
Total selon bilan		664 828	-11 960 557
10. La provision de Fr. 249 712 a été dissoute en 2006. Elle est comprise dans les produits extraordinaires.			
	13 ; 18		
11. Subventions			
Reçues de la République et Canton du Jura (couverture des déficits des unités annexes):			
• Déficit UCG, Porrentruy		2 210 345	2 219 473
• Déficit UCG, Saignelégier		488 318	430 675
• Déficit UCG, Home La Promenade		304 807	377 127
• Déficit Unité de psychiatrie aiguë, Delémont		1 944 822	1 931 064
• Amortissement dettes Foyer St-Vincent Saignelégier		32 979	31 754
Total selon compte de profits et pertes		4 981 271	4 990 094

	Note	2006	2005
		Fr	Fr
12. Activités auxiliaires			
Bâtiments du personnel		74 582	61 112
Cafétérias		59 344	-36 083
Fonds Chapelle		1 041	1 562
Fonds et donation		290	1 164
Total selon compte de profits et pertes		135 258	27 754

13. Charges / produits extraordinaires

Charges exercices antérieurs ou extraordinaires	15	-772 830	-495 717
Produits exercices antérieurs ou extraordinaires	15 ; 18	1 181 469	1 096 821
Total selon compte de pertes et profits		408 639	601 104

Un produit de Fr. 413 796 est viré dans les fonds propres – activité hospitalière, alors qu'une charge de Fr. 5 157 est virée dans les fonds propres – cafétérias.

14. Fonds Marguerite Bachmann (hors bilan)

1 145 431

1 170 697

L'Hôpital du Jura a reçu à fin 2004 un héritage de feu Mme Marguerite Bachmann. Cet héritage est destiné à créer un fonds pour l'animation et pour les activités déployées pour les personnes âgées du Foyer St-Vincent et du Home médicalisé de Saignelégier. Ce fonds est géré de façon autonome, selon le désir de la défunte, et n'est donc pas intégré dans les comptes de l'Hôpital. Une comptabilité annexe est établie et vérifiée par notre organe de contrôle. Un prêt de Fr. 200 000 a été octroyé en octobre 2006 à la société Adapart SA pour financer la construction d'appartements adaptés à des personnes à mobilité réduite. Un autre prêt de Fr. 800 000 sera accordé en 2007 au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

15. Information complémentaire

Lors de la constitution de la société Adapart SA, Saignelégier en 2005, l'Hôpital du Jura a fait un apport du terrain et de l'ancienne ferme dont la valeur incendie se situait à Fr. 900 000, lors de cette transaction. Les cédulas hypothécaires libres d'engagement pour Fr. 130 000 ont été également cédées. En contrepartie de cet apport, l'Hôpital du Jura a reçu 1700 actions de Fr. 100 soit Fr. 170 000, représentant, lors de la constitution de la société, le 56.7% du capital-actions. La plus-value réalisée sur la cession d'immobilisations de Fr. 170 000 a été enregistrée dans les produits extraordinaires en 2005. Ces actions ont ensuite été totalement amorties en 2006 (charges extraordinaires – Note 13). A noter qu'à la suite de l'augmentation du capital-actions de la société en 2006, la participation de l'Hôpital du Jura a passé à 31.24% du capital-actions au 31 décembre 2006.

16. Tarmed – Années 2004-2005

Lors de l'approbation, en septembre 2002, de la nouvelle structure tarifaire Tarmed, le Conseil Fédéral a émis des directives à l'attention des partenaires tarifaires et des gouvernements cantonaux stipulant le respect et l'application du principe de neutralité des coûts.

La facturation des prestations selon Tarmed par l'Hôpital du Jura a été retardée de plusieurs mois. Il en est résulté que le mécanisme de neutralité des coûts prévu dans le contrat passé n'a pas pu déployer ses effets dans le laps de temps convenu.

Selon les chiffres de santésuisse, la valeur du point remboursé pour les années 2004 et 2005 n'a pas permis de respecter ce principe de neutralité des coûts. En conséquence, santésuisse demande le remboursement d'une somme de Fr. 3 454 390 au 31 décembre 2005 à l'Hôpital du Jura pour les montants facturés en sus.

L'Hôpital du Jura conteste cette demande de remboursement pour les raisons principales suivantes :

- les principes définis dans la convention cadre signée entre H+ et santésuisse ne sont pas respectés par santésuisse.
- l'Hôpital du Jura est dans l'impossibilité de vérifier les chiffres avancés par santésuisse et conteste les bases de calcul de cette évaluation.

En effet, au vu des éléments en sa possession, le Conseil d'administration et la Direction de l'Hôpital du Jura estiment qu'aucun montant significatif ne devra être remboursé.

Il n'existe aucune provision liée à ce litige dans les états financiers de l'Hôpital du Jura au 31 décembre 2005 et 2006.

17. Tarmed – Année 2006

La valeur du point Tarmed (Fr. 0.94) pour l'exercice 2006 a été prolongée par le Gouvernement jurassien. Le recours de santésuisse contre cette décision a été rejeté par le Conseil Fédéral en date du 21 décembre 2006.

Il n'existe aucune provision liée à ce litige dans les états financiers de l'Hôpital du Jura au 31 décembre 2006.

18. Transfert des charges de la santé – Modification des rubriques du bilan – Prise en charge du découvert de l'Hôpital

Le Parlement de la République & Canton du Jura a accepté la loi concernant la péréquation financière. Une des modifications principales prévoit le transfert des charges de la santé des communes à l'Etat dès le 1^{er} janvier 2005. Cette modification a nécessité la correction de l'art. 99 de la loi sur les hôpitaux traitant la répartition des charges Etat-Communes. Une nouvelle ordonnance concernant l'acquisition et l'entretien des investissements hospitaliers publics a été approuvée par le Gouvernement le 15 mars 2005 et son entrée en vigueur a été fixée au 1^{er} janvier 2005. Le Contrôle des Finances de la République & Canton du Jura a repris les critères de cette ordonnance et les a appliqués aux comptes des années 1995 à 2004.

Le compte passif (enveloppe d'investissement de l'Etat) a donc permis de modifier en grande partie les fonds propres négatifs (modification d'amortissements comptabilisés, Fr. 5.615 millions). La réserve privilégiée sur marchandises (Fr. 1.57 million) a été également dissoute. Enfin les collectivités publiques ont pris en charge le découvert proposé par le Gouvernement pour Fr. 3.949 millions (paiement reçu le 16 mars 2007). Ces propositions de modifications ont été soumises au Parlement dans le message du Gouvernement du 30 mai 2006. Lors de sa séance du 13 décembre 2006, le Parlement a accepté l'arrêté relatif à la prise en charge par l'Etat et les communes du déficit de l'Hôpital du Jura au 31 décembre 2004.

Les modifications d'amortissements et la dissolution de la réserve privilégiée sur marchandises acceptées par le Parlement ont été comptabilisées en 2006 par les fonds propres (valeur 31 décembre 2004). Par contre, les amortissements de l'exercice 2005 sur les équipements concernés par les propositions du Contrôle des Finances ont été extournés pour une valeur nette de Fr. 0.741 million, dans les produits extraordinaires de l'exercice 2006 (Note 13).

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Rapport de l'organe de révision au Département de la Santé, des Affaires sociales et des Ressources humaines de la République et Canton du Jura et au Conseil d'administration de l'Hôpital du Jura, Porrentruy

En notre qualité d'organe de révision, selon l'art. 28 al. 2 de la Loi sur les hôpitaux du 28 août 2002, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006 de l'Hôpital du Jura, Porrentruy.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des

comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux principes généralement admis en Suisse et aux normes légales cantonales applicables.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sans apporter de réserve à notre appréciation, nous attirons votre attention sur les notes n° 16 et 17 de l'annexe aux comptes annuels faisant état du litige opposant SantéSuisse et l'Hôpital du Jura sur la valeur du point « Tarmed » en vigueur en 2004, 2005 et 2006. Aucune provision pour remboursement de prestations n'a été constituée dans les états financiers. Il n'est actuellement pas possible de connaître l'issue de ce litige.

Nous attirons également votre attention sur la note n° 18 de l'annexe qui mentionne que la nouvelle ordonnance concernant l'acquisition et l'entretien des investissements hospitaliers est entrée en vigueur au 1er janvier 2005. Cette directive a été appliquée de manière rétroactive aux comptes annuels des années 1995 à 2004, dans le cadre du transfert des charges de la santé des communes à l'Etat.

KPMG Fides Peat

Beat Doerig
Réviseur responsable

Joël Etique



ORGANES

Conseil d'administration

Président :

Marc Chappuis, Courroux

Membres :

Emilienne De Santis-Aeschbacher, Fontenais

Pierre Chavaillaz, Bassecourt

Claude Fridez, Porrentruy

René Girardin, Saignelégier

Gabriel Nusbaumer, Pleigne

Pierre Parietti, Porrentruy

Maurice Rais, Delémont

Thomas Sauvain, Delémont

Comité de Direction

Directeur général :

Laurent Christe

Chefs de département :

Peter Anker, Département projets et qualité

Jean Barthe, Département logistique et hôtelier

Germain Brossard, Département des finances

D^r Jean-Luc Crevoisier, Département médical

Jean-Paul Moll, Département des soins

Gérard Weissbrodt, Département des ressources humaines